

Haïti

Dettes(s) odieuses(s)

Université d'été du CADTM Europe- juin 2013
Claude QUEMAR – CADTM France

La rançon de l'indépendance

18 novembre 1803 : Bataille de Vertières qui met fin à la domination française sur St Domingue.

Le corps expéditionnaire envoyé en 1802 par Bonaparte pour rétablir l'esclavage est battu.

Le 1er janvier 1804, Dessalines proclame l'indépendance d'Haïti.

Haïti est exclu de la communauté internationale.

La rançon de l'indépendance

Tout ce qui rappelle le système esclavagiste est abandonné :

- grandes plantations sucrières
- partage des terres des colons entre officiers et soldats.

La rançon de l'indépendance

Haïti n'a ni monnaie propre ni réserves en or ou en argent.

Les ressources proviennent de la taxation des exportations de café :

1860 : 2 \$ par cent livres

1870 : 4 \$ par cent livres

1900 : 3,86 \$

1908 : 3 \$

La rançon de l'indépendance

Mais ce qui compte pour le producteur est le cours du marché au Havre :

1821 : 290 F les cent livres

1825 : 140 F

1830 : 85 F

1882 : 20 F (cours le plus bas)

1890 : 100 F

1897 : 55 F

1899 : 38 F

1910 : 75 F

La rançon de l'indépendance

A la mort de Dessalines en 1806, l'île est coupée en 2 :

- au Nord : le royaume de Christophe qui relance la grande exploitation sucrière.
- au Centre et au Sud : la république de Pétion

La rançon de l'indépendance

Réunification de l'île en 1820 : Boyer président jusqu'en 1843.

Sa préoccupation : la reconnaissance de l'indépendance.

La rançon de l'indépendance

La Restauration : restaurer l'autorité sur St Domingue.

En marge du congrès de Vienne, Talleyrand signe avec l'Angleterre un traité secret par lequel il obtenait les mains libres à St Domingue moyennant la liberté de commerces pour les navires anglais.

La rançon de l'indépendance

1814 : la France propose la restauration de l'autorité française (et de l'esclavage).

Pétion refuse toute sujétion mais propose le versement d'une indemnité pour dédommager les colons dont le retour sur l'île était exclu.

La constitution de 1805 et les suivantes interdisaient la propriété foncière aux blancs.

La rançon de l'indépendance

Des années de négociation plus tard résumées par Boyer : ' *...En 1814, on voulait nous imposer la souveraineté absolue de la France; en 1821 , on ne demandait plus qu'une simple suzeraineté; en 1823 (...) on se bornait à réclamer comme condition sine qua non l'indemnité que nous avions offerte précédemment; par quel retour à un esprit de domination veut on en 1824 nous assujettir*'

La rançon de l'indépendance

Le 3 juillet 1825 : la frégate *la Circée* se présente à Port au Prince, armée de 44 canons afin de remettre l'ordonnance de Charles X. :

'Voulant pourvoir à ce que réclament l'intérêt du commerce français, les malheurs des anciens colons de St Domingue et l'état précaire des habitants actuels de cette île.

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

La rançon de l'indépendance

Article 1. Les ports de la partie française de St Domingue seront ouverts au commerce de toutes les nations. Les droits perçus dans ces ports (...) seront égaux et uniformes pour tous les pavillons, excepté le pavillon français en faveur duquel ces droits seront réduits de moitié.

La rançon de l'indépendance

Article 2. Les habitants actuels de la partie française de St Domingue verseront à la caisse générale des dépôts et consignation en France, en cinq termes égaux, d'année en année, le premier échéant le 31 décembre 1825, la somme de cent cinquante millions de francs, destiné à dédommager les anciens colons qui réclameront une indemnité.

La rançon de l'indépendance

Article 3. Nous concédons, à ces conditions, par la présente ordonnance, aux habitants actuels de la partie française de St Domingue, l'indépendance pleine et entière de leur gouvernement.

La rançon de l'indépendance

Pourquoi 150 millions ?

Somme calculée sur la base des comptes de l'époque de la colonie...

... et sur la croyance en l'existence d'un trésor du roi Christophe.

La rançon de l'indépendance

Revenus annuels des colons en 1789 :

48.822.404 fcs pour le sucre

70.299.731 fcs pour le café

25.542.664 fcs pour le coton, l'indigo

Total : 144.664.779 fcs

Plus 5.000.000 fcs pour les
propriétés urbaines

Total arrondi à 150.000.000 fcs

La rançon de l'indépendance

Evaluation comparée aux exportations de
1823 :

8.5 millions fcs vers la France

8.4 millions fcs vers l'Angleterre

13.1 millions fcs vers les Etats Unis

Total : 30 millions fcs

La rançon de l'indépendance

Ces 30 millions étaient considérés dégager 50 % de bénéfice.

Et les propriétés valaient dix années de bénéfice.

La rançon de l'indépendance

L'indemnité représentait en réalité dix années de recettes fiscales, avant toute réduction.

Quant au trésor de Christophe, estimé à 17 millions gourdes en 1819, après la mort de celui ci et les pillages, l'Etat récupéra 1.600.000 gourdes.

La rançon de l'indépendance

Les commissaires haïtiens déconseillent à Boyer d'accepter mais l'émissaire français, de Mackau, appuyé par 14 navires (528 canons) qui croisaient au large, arrache l'accord.

La rançon de l'indépendance

De retour en France, de Mackau déclare qu désormais Haïti allait être 'une province de la France rapportant beaucoup mais ne coûtant rien'

L'invention du néo colonialisme

La rançon de l'indépendance

Très vite les Haïtiens vont se rendre compte que la somme est disproportionnée aux capacités du pays et vont négocier une baisse.

Mais l'objectif politique est atteint : dès 1826, la plupart des puissances vont reconnaître l'indépendance..; sauf les Etats-Unis.

La rançon de l'indépendance

1826

Création d'un impôt spécial de 30 millions de gourde (150 millions fcs) payable en dix ans.
Mise en place du code rural : toute personne qui ne justifiait pas d'un autre emploi devait cultiver la terre; interdiction de quitter sa commune sans autorisation; entretien des routes par les paysans.

La rançon de l'indépendance

Emprunt de 30 millions de francs pour la première échéance chez des banquiers français.

Contre remise de 24 millions Haïti s'engageait à rembourser, en 25 ans, 30 millions, augmentés d'un intérêt de 6% l'an.

La rançon de l'indépendance

Fin 1826, Haïti avait accru son endettement de 6 millions, plus les intérêts, au delà des 150 millions et ne s'était acquitté que de 5,3 millions.

La rançon de l'indépendance

1838

Deux traités :

un politique reconnaissant l'indépendance

un financier ramenant l'indemnité à 60 millions sur 30 ans.

La rançon (de 90 millions) qui aurait dû être totalement soldée en 1867 ne le fut qu'en 1883.

Un siècle d'endettement

De nombreux emprunts internes et externes, chaque fois appuyés sur une sur-taxe sur le café.

Avec de très fortes commissions.

1875 : la dette passe de 16 millions (10 millions à la France et 6 millions de dette interne) à 44 millions

Le budget haïtien

Exercices	1890/91	1897/98	1901/02	1909/10	1913/14
Dette	26,6 %	50,2 %	53,6 %	57,9 %	67,7 %
Guerre marine	30,1 %	21,6 %	20,8 %	19,4 %	22,7 %
et intérieur					
Agriculture	3,8 %	2,1 %		1,4 %	1,4 %

La banque nationale d'Haïti

En avril 1880, création de la Banque nationale d'Haïti. Accord avec la Société générale de crédit industriel et commercial.

Société anonyme française, au capital de 10 millions de francs (dont 5 furent versés).

Société française ayant son siège à Paris, la banque avait la personnalité civile haïtienne, ce qui lui permettait d'avoir des propriétés foncières.

La banque nationale d'Haïti

La concession était de 50 années et comportait :

- * le privilège d'émission des billets de banque
- * le service de trésorerie du gouvernement moyennant des 1% sur les encaissements, 1 % sur les paiements à l'étranger et 0,5 % sur les paiements en Haïti.

La banque nationale d'Haïti

L'Etat multiplie les emprunts à court terme en interne entraînant des emprunts extérieurs.

L'endettement a doublé en 19 ans de 1891 à 1909.

Un processus parallèle à celui connu en Tunisie, en Egypte ou dans l'empire Ottoman à la même époque.

Cette situation tend la relation entre la BNH et l'Etat.

La banque nationale d'Haïti

La BNH fait des profits records : de 1881 à 1900, ils se sont élevés à près de 17 millions de fcs pour un capital versé de 5 millions. Un rendement moyen de 17 % par an.

La banque nationale d'Haïti

Une enquête va mettre à jour des malversations au sein de la Banque en lien avec des responsables haïtiens.

En 1910, création d'une nouvelle banque, un consortium, à parité, entre la Banque de l'union parisienne et un groupe de banques allemandes : la banque nationale de la république d'Haïti (BNRH)

La banque nationale d'Haïti

Les USA protestent contre cette mise en place au nom de la doctrine de Monroe, en réaction au contrôle par la BNRH dans ressources douanières.

Le capital de la banque fut alors réparti : 50 % pour la France, 40 % aux USA et 10 % pour les Allemands.

Et les USA vinrent

Le gouvernement, à l'encontre de l'exclusivité de la Banque émet des Bons du Trésor.

Le 17 décembre 1914, des marins étatsuniens débarquèrent à Port au Prince, se saisirent des réserves de la BNRH, 500 000 dollars et les firent transporter à la *National City Bank*.

Et les USA vinrent

28 juillet 1915: débarquement des troupes d'occupation US, après l'assassinat du président Vilbrun Guillaume.

Et les USA vinrent

Selon le juge Taft :

'La doctrine de Monroe est plus vitale dans le voisinage du Canal de Panama et la zone de la Caraïbe que partout ailleurs. Il est dès lors essentiel que les pays qui se trouvent dans cette région soient débarrassés des périls découlant de la surcharge d'une dette extérieure associée à une gestion chaotique des finances nationales et du danger toujours présent que suscitent les troubles à l'intérieur.'

Et les USA vinrent

Les USA vont occuper Haïti de 1915 à 1934
(puis à partir de 1994 sous couvert de
l'ONU)

Sources

- . S.Perchellet. Haïti. Entre colonisation dette et domination
- . L. J-R Péan. Haïti, économie politique de la corruption
- F.Blancpain. Un siècle de relations financières entre Haïti et la France (1825-1922)
- J.Barros. Haïti de 1804 à nos jours